



HAL
open science

L'industrie d'armement de la France en question

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. L'industrie d'armement de la France en question. Cahiers de l'Espace Europe, 1994, 4. hal-02779705

HAL Id: hal-02779705

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02779705>

Submitted on 17 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'industrie d'armement de la France en question

Jacques Fontanel

Conférence, Janvier 1994, Londres

Les Cahiers de l'Espace Europe,

N°4, 1994

Résumé : Le désarmement touche de nombreuses petites entreprises françaises de l'armement. Claude Serfati analyse les effets de la production d'armes sur l'accumulation du capital, la croissance et l'innovation nationales. Il exerce une fonction de ponction sur l'économie nationale. Il s'agit de reproduire le méso-système pour engager des effets d'inertie et d'irréversibilité qui assure la puissance du système. Pour Jean-Paul Hébert, le système de régulation administrée du système de production des armes en France est en train de changer, du fait de la stagnation du budget de la défense et de la baisse des exportations. L'ensemble du système va être remis en cause dès à présent ou à brève échéance. Les dividendes de la paix ne sont pas évidents, même si l'appel au marché semble aujourd'hui prioritaire.

Disarmament affects many small French arms companies. Claude Serfati analyses the effects of arms production on capital accumulation, national growth and innovation. It acts as a drain on the national economy. It is a question of reproducing the meso-system to engage effects of inertia and irreversibility that ensures the power of the system. For Jean-Paul Hébert, the system of administered regulation of the arms production system in France is changing, due to the stagnation of the defence budget and the drop in exports. The entire system will be called into question now or in the near future. The peace dividend is not obvious, even if the appeal to the market seems to be a priority today.

Complexe militaro industriel, industries d'armement, innovation, fardeau de la défense.

Military-industrial complex, armament industries, innovation, defence burden.

Le processus de désarmement qui s'est engagé dans le monde depuis 1990, dans une situation de crise économique généralisée, ne manque pas de remettre en cause la légitimité de la production de l'armement en France. On assiste au ralentissement des budgets militaires (de 1982 à 1995, on est passé de 4% à 3% du PNB) et cette tendance semble dorénavant admise par l'ensemble du pouvoir politique. Les firmes d'armement françaises sont obligées de suivre le mouvement de restructuration engagé par les industries d'armement européennes (Daimler-Benz en Allemagne, British Aerospace ou GEC-Plessey au Royaume-Uni), avec notamment la mise en place d'alliances et d'accords de coopération qui développent un nouvel effet de distension des rapports entre l'Etat et les entreprises, entretenu simultanément par les processus de l'époque de délégitimation du secteur public et de soutien à la constitution d'un marché européen de la défense sous la pression de Bruxelles. Or, si près de 10 000 petites et moyennes entreprises (PME) sont directement ou indirectement concernées par les marchés de défense, il n'existe pas plus de 25 grandes entreprises très directement dépendantes du marché de la défense, les cinq premiers producteurs réalisant les deux tiers des contrats (souvent d'ailleurs à titre de maîtres d'oeuvre principal) de la production totale d'armement. Ces firmes, en situation de monopole pour les produits ou d'oligopole dans leur industrie, exercent une influence déterminante sur l'ensemble du secteur économique considéré, au point que, dans certains cas, leur disparition sonnerait le glas de l'ensemble de l'activité de la branche, et ce d'autant plus aisément que, dans le même temps, les potentialités des exportations d'armes diminuent (avec une concurrence américaine, russe et de «nouveaux producteurs» qui s'accroît) dans un contexte économique européen morose.

C'est dans ce contexte que les deux thèses d'économie sur l'armement de la France de Claude Serfati et Jean-Paul Hébert viennent de paraître, fournissant des clés importantes quant à l'évolution du système. Si elles considèrent que la DGA

(Délégation Générale de l'Armement) exerce un rôle structurant fondamental, ces analyses présentent de nombreuses divergences théoriques et empiriques sur la nature de l'industrie d'armement française.

Claude Serfati se propose d'analyser à la fois les effets de la production d'armes sur l'accumulation du capital et la croissance, et l'impact de cette production sur l'innovation nationale. L'armement n'entre pas dans le circuit de la reproduction des richesses, il n'est destiné ni à la consommation finale, ni aux biens de consommation. Il exerce des effets de ponction sur la croissance économique. Dans ce contexte, il considère que l'industrie d'armement est organisée en un système fonctionnant selon des règles propres, notablement distinctes de celles des autres industries, malgré ses nombreuses relations interactives avec les différentes composantes. C'est un méso-système, c'est-à-dire un système de liaisons inter-personnelles et inter-institutionnelles qui régissent une production. Le méso-système de l'armement, qui fonctionne en circuit fermé, a élaboré ses propres règles de fonctionnement et surtout il a organisé la croissance de la production à l'abri de tout contrôle réel. La production d'armes (notamment nucléaires) de la France est tenue à l'écart des turbulences de la crise et la Délégation Générale de l'Armement, la plus puissante agence industrielle et technologique nationale, assure à la fois la légitimité et le processus d'intégration de l'ensemble du système. L'armée est présente tout au long du processus, sans recevoir pour autant d'autres contrôles sérieux (ni marché, ni clients, ni usagers de la guerre) que les guerres. Les grands programmes d'armement, ainsi que les lois de programmation militaire, assurent l'auto-reproduction du méso-système, en assurant à la fois les effets d'inertie et d'irréversibilité qui donnent au système sa pérennité et sa puissance.

Jean-Paul Hébert se préoccupe plutôt de la nature et des caractéristiques du système de production d'armes français, afin de témoigner d'une permanence fonctionnelle à long terme qui cesse dans certaines périodes historiques particulières, laissant place à d'autres modalités de régulation. La rationalité économique de la production d'armement en France d'avant 1990 était fondée sur un système de régulation administrée, caractérisé par un ensemble de relations et de compromis institutionnalisés, un lien organique à l'Etat, un compromis salarial et social identifiable différent de l'appareil productif «civil», un compromis démocratique de la politique d'armement et la recherche de l'indépendance nationale et s'il présentait l'avantage de diminuer les coûts de transaction et d'information, il rendait cependant non contestable l'ensemble des marchés de l'armement, marchés, avec les dérives de prix qui en résultaient. Or, ce système est en train de changer, il est marqué par des modifications profondes de stratégie, sous la double influence de la diminution des exportations et de la stagnation du budget national de la défense. Depuis le début de cette décennie, l'ensemble du fonctionnement de l'économie de la défense de la

France est remis en cause. Il suffit de rappeler quelques évolutions actuelles pour s'en convaincre.

- L'ensemble politico-industriel de production d'armement en France connaît une mutation, avec les délitements du «noyau dur», de la définition des stratégies globales et de l'acceptation sociale des coûts de la défense.

- Il existe une baisse des effectifs ouvriers et de fabrication.

- Les arsenaux subissent une crise économique sans précédent, avec la transformation du Groupement Industriel de l'Armée de Terre en société nationale et les évolutions marchandes prévisibles de la DCN (construction navale) notamment.

- Les marchés sont devenus acheteurs, alors même que le système supportait un accroissement prévisible (syndrome de l'Initiative de Défense Stratégique, pourtant obsolète) de la R&D militaire.

- La maîtrise des prix des programmes d'armement constitue dorénavant un objectif prioritaire.

- Si l'Etat a généreusement financé le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) à des fins politico-stratégiques, afin de développer de manière autonome l'ensemble de la panoplie des armes tactiques et stratégiques, le nucléaire lui-même subit la contraction de ses programmes (suppression des 7ème et 8ème SNA, fin des Hadès, des Pluton, des S45, retard pour les programmes de porte-avions nucléaire et de SNLE-NG). D'ailleurs, la tentative de faire de CEA-Industrie «un véritable groupe industriel» paraît avoir fait long feu. On assiste à un développement de l'action bancaire pour compléter le rôle de l'Etat (en particulier à travers les engagements du Crédit Lyonnais dans l'Aérospatiale, dans Framatome, dans les liens à Thomson-CSF...). Ce mouvement apparaît comme une transformation radicale de la relation CEA/Etat.

- Les firmes d'armement s'éloignent de l'Etat (désarsenalisation, privatisation), lequel met en place de nouvelles relations fonctionnelles (fin des financements d'efficience et refus de la dérive des prix, notamment)

- La dimension européenne de l'évolution du secteur est également déterminante, avec les regroupements et restructurations qui amènent les firmes françaises à se lier à d'autres firmes européennes.

- Il existe enfin une certaine distance entre la DGA et le pouvoir politique, avec une volonté de contrôle et d'arbitrage de ce dernier. L'insistance sur la nécessité de distinguer les tâches étatiques et les tâches industrielles (donc de réduire le poids propre de la DGA) va dans ce sens également, même si l'argument mis en avant est celui de l'efficacité économique.

Ce n'est plus une adaptation à des marchés en crise, il s'agit d'une mutation des conditions de la production d'armement, annonçant la fin d'un système de régulation

administrée, pour un nouveau type de relations, à recréer, que le marché seul ne peut prétendre définir.

En acceptant de multiples déterminations politiques, institutionnelles, historiques, etc..., les deux analyses ne s'en tiennent pas aux seuls facteurs économiques.

- Cependant, comme le rapport salarial est un élément déterminant de la régulation, la méso-analyse apparaît plus réduite, se limitant à la continuité entre macro et micro-économies, négligeant la dynamique longue des institutions et les rapports sociaux comme formes institutionnelles.

- Hébert conteste l'hypothèse de Serfati selon laquelle le système de l'armement n'est ni un bien de production, ni un bien de consommation. Ce «vide théorique» le conduit à placer l'armement dans les biens de production consommés par le secteur tertiaire de la défense. Il estime ainsi que l'on évite d'avoir recours à la croissance parasitaire qui fait l'impasse sur les déterminants politico-stratégiques de la production d'armement. En effet, les armes semblent satisfaire le besoin de sécurité et celui-ci constitue un élément essentiel d'un développement économique fondé sur la durée. Pour notre part, cette conceptualisation est probablement vaine, car l'armement possède, selon ses utilisations, plusieurs natures, biens de consommation finale lorsqu'ils disparaissent sans être utilisés pour cause d'obsolescence, biens de production du secteur tertiaire pour le service de défense, biens de consommation intermédiaire (lorsqu'il y a des retombées technologiques civiles ou expériences nucléaires de Mururoa), etc... Bref, ces distinctions ne sont jamais vraiment satisfaisantes, sauf, comme le fait Jean-Paul Hébert, à considérer que la défense satisfait un besoin social au même titre que la santé ou l'éducation.

- Pour l'analyse en termes de meso-systèmes, le marché de l'armement combine l'oligopole au niveau de l'industrie et le monopole bilatéral pour le produit. L'analyse en termes de régulation administrée prend en compte la diversité des marchés, avec leur degré de contestabilité, leur niveau de financement d'efficience, les coûts de transaction.

- L'analyse de Serfati se suffit de décrire l'intensité technologique de la production d'armes, alors que l'analyse régulationniste, du fait même des contraintes de prix et de l'exportation, intègre la dérive des prix dans le schéma de réflexion, comme la traduction d'un effet-qualité déstabilisant, puisque fondé sur une course aux armements coûteuse, à somme nulle ou négative au niveau mondial.

- La DGA, dans l'hypothèse du meso-système, incarne l'institution militaire et ce, sans médiation. Au fond, armée et entreprises d'armement même combat est un slogan redondant, puisque grâce à la DGA ils forment une même structure de défense. Or, Hébert conteste un peu cette analyse, affirmant que DGA et armée ne peuvent pas être identifiées ; les luttes de pouvoir internes devraient pouvoir être analysées dans une optique théorique de type Public Choice.

- Le méso-système se préoccupe des relations intra-systémiques. Pour lui, le système est clos, immuable dans ses oligopoles, relations et échanges. Or, d'un point de vue historique, il y a eu de nombreuses évolutions comme la création de la SNPE, la montée de Thomson-CSF, l'évolution de Matra, la disparition de Luchaire ou de Manurhin, les filialisations chez Aérospatiale, Matra ou Snecma, la transformation du GIAT etc ... Le méso-système n'est alors pas aussi compact et dominant, malgré le rôle de la DGA. Certains groupes qui avaient fait le choix du militaire ont engagé un mouvement de diversification vers le civil et Thomson SA souhaite se séparer de ses activités militaires. En outre, les débats politiques ou stratégiques n'apparaissent pas dans ce contexte, ce qui ne peut manquer d'éliminer toutes les incohérences et chocs en provenance de l'extérieur. La relation politique Etat/DGA est essentielle pour le bon fonctionnement du mode de régulation. Pour Serfati, la DGA fonde l'existence même du méso-système, alors qu'Hébert prend en compte l'articulation Etat/DGA, celui-ci n'ayant a priori qu'un rôle délégué, souvent en fait dominant, mais toujours rétractable. C'est pourquoi les évolutions actuelles ne peuvent guère être comprises à partir du méso-système. Pour Serfati, les interventions de l'Etat liées à la défense n'ont pas de rapport avec les compromis institutionnalisés. Hébert ne retient pas cette hypothèse, car au contraire, ce sont ces compromis qui assurent, sous l'égide de l'Etat, l'équilibre du système.

Les analyses mésosystémiques et régulationnistes ne sont sans doute pas contradictoires. J.P. Hébert estime qu'elles sont complémentaires, même si la seconde est plus englobante ou plus historique. La différence de problématique explique qu'elles ne portent pas une égale attention à la structure du système de production d'armement. En outre, les deux auteurs, même s'ils acceptent l'idée d'une production d'armement organisée dans un système coordonné, ayant des relations durables et étroites, considèrent que le concept de complexe militaro-industriel (CMI) est devenu inadéquat. Parmi les critiques au concept, on peut retenir les deux points suivants :

1) La conceptualisation du CMI, pourtant développée par un Président et Général américain, n'est pas suffisamment évocatrice et elle semble désigner un système clos géré par un groupe occulte de dirigeants imposant leur pouvoir, sans contrainte démocratique.

2) Les CMI du monde ne se ressemblent pas nécessairement, étant de type lobbying et imbrications d'intérêts aux USA, structure organisée officiellement en ex-URSS, ou organisation étatique autour de la Délégation Générale de l'Armement (DGA) pour la France.

Sans doute ! Il n'empêche que le concept de CMI reste essentiel, comme les chapitres regroupent les sections. En outre, si tous les auteurs élaborent leurs propres concepts et les opposent les uns aux autres, il n'est pas évident que l'analyse des

rapports entre Etat - société civile/société militaire - sera plus claire et plus compréhensible. Certes, il existe plusieurs types de fonctionnement du CMI, mais ce terme est maintenant suffisamment connu et compris pour constituer, au moins en première analyse, un concept significatif des rapports actuels entre les armes, le pouvoir et le fonctionnement de l'économie.

Ceci étant, les deux thèses sont intéressantes. La méso-analyse ne semble expliquer le fonctionnement du système que dans le cadre d'hypothèses de type *ceteris paribus* strictes, concernant notamment la course aux armements, les stratégies nucléaires, le maintien des nationalismes, le contrôle des échanges, etc... Dès qu'une hypothèse est remise en cause, l'analyse doit être réinterprétée. L'approche régulationniste met en évidence les processus d'équilibre et de compensations qui se mettent en place dès lors qu'un pilier essentiel du système fléchit ou se brise. Par contre, elle interprète les phénomènes souvent *a posteriori*, même si elle fournit quelques pistes ou scénarios des avenir possibles ou probables. En tout cas, elle est capable de dire quand un méso-système est en voie de disparition, et elle peut fournir quelques indications au nouveau système qui se développe.

Actuellement, la France est engagée, un peu de mauvaise grâce, dans un processus de conversion des armements, attendant à tout moment le bruit des canons pour en faire l'impasse. Les politiques engagées reposent sur trois principes fondamentaux :

- Le maintien de la capacité de la R&D militaire, véritable droit au chapitre, implique la valorisation des technologies duales, la volonté de conserver la capacité de faire et la baisse des coûts. La politique des «demonstrators» (construction d'une arme en un seul exemplaire) a été envisagée malgré son coût élevé. On retrouve la vieille nécessité de maintenir les «grands projets» capables d'assurer la veille technologique.

- La collaboration internationale permet de réduire l'effort financier de l'armement, car la production autarcique des armes est chère et dangereuse, même si elle crée des emplois. Les accords ne doivent pas se faire selon des critères politiques.

- L'appel au marché chaque fois que cela est possible est revendiqué. La relation très privilégiée entre les entreprises d'armement et l'Etat doit être atténuée, voire dans certains cas, disparaître.

La question qui se pose parallèlement est de savoir où sont les dividendes de la paix ? L'Etat donnera-t-il les moyens de développer des systèmes civils aussi performants que les programmes militaires ? Aucune réponse claire n'a été donnée à ces deux questions fondamentales, comme si l'abandon de certaines pratiques permettait aux forces du marché de s'installer et de triompher. C'est oublier un peu vite l'existence d'autres complexes civilo-industriels qui ne manquent pas, sous couvert de nationalisme ou de développement économique, d'utiliser le pouvoir de l'Etat à des fins privées. C'est l'ensemble des relations Etat-marché qu'il convient de

redéfinir, si l'on veut maintenir des identités nationales, sans créer les conditions de mise en place de nouveaux privilèges ou réseaux partisans. Cette question qui aurait pu jaillir en France au moment des privatisations n'a jamais vraiment été abordée, mais elle est au moins aussi importante que celle de l'intérêt ou non de la mise en place d'une défense indépendante, fondée sur une industrie d'armement nationale forte.

Bibliographie

Assemblée Nationale (1987), Défense, Recherche et industrie d'armement par Jean-Pierre Bechter, Première session ordinaire 1987-1988, 8 Octobre.

Assemblée Nationale, Défense, Espace et Forces Nucléaires, Tome IV. Première Session Ordinaire 1988-1989, 13 Octobre.

Assemblée Nationale (1990), Personnels de la défense, Tome VI. Première session ordinaire 1990-1991, 10 Octobre.

Assemblée Nationale, Défense, Recherche et industrie d'armement, Première session ordinaire de 1990-1991, Tome X, 10 Octobre.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), Le désarmement pour le développement : un pari difficile, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Les Sept Epées, Cahier n° 19, Paris

Chatterji, M., Rima, eds (1993), *The Economics of International Security*, Essays in Honour of Jan Tinbergen, Preface Lawrence Klein, Mac Millan.

Fontanel, J. (1980). *Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco. United Nations and CEDSI, Grenoble.*

Fontanel, J. (1984), *L'économie des armes*, La Découverte, Paris.

Fontanel, J., Smith, R., 1985. *L'effort économique de défense. ARES, n Spécial, Grenoble, Lyon.*

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1986), *Ares, Défense et Sécurité*, Mai.

Fontanel, J., & Bensahel, L. (1992). *La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.*

Fontanel, J. (1992), *Guerre économique et industrie française d'armement ARES "Economie de la Défense"*, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992

Fontanel, J. (1993), *L'importance économique de l'industrie d'armement de la France in "Industrie, technologie et défense"* (sous la direction de Bertrand Warusfel), Publications du Centre de Recherches Droit et Défense de Paris V, La Documentation Française, Paris, 1993 (30 pages).

Fontanel, J. (1993), *L'industrie d'armement face au désarmement*, in "Quelle défense pour la France ?" (Pierre Pascallon, Ed.), Dunod, Paris, 1993 (24 pages)

Fontanel, J. (1993), *Disarmament for development in favour of developing countries.*, hal-02373424

Fontanel, J. (1994), *Désarmement et ses incidences sur l'économie des pays en voie de développement*, in "La nouvelle coexistence des Nations", Lahsen Abdelmalki & Daniel Dufourt, Préface Ricardo Pétrella, Les Editions de l'Épargne, Paris, 1994 (20 pages) hal-02490198

Fontanel, J., Chatterji, M. (1994), *Désarmement, conversion et développement*, in *Les industries de l'armement après la guerre froide.* (de Penanros, Ed.), La Documentation Française, Paris 1995.

Hébert, J-P. (1993), *Mutation du système français de production d'armement ; la fin d'une régulation administrée*, Thèse, Dr. Fontanel, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

Serfati, C. (1992), Production d'armes, croissance économique et système d'innovation. Thèse Dr. Pr. Chesnais, Nanterre,

Schmidt, C., Pilandon, L., Aben, J. (1989), Defence spending in France ; the price of independence, Mimeo, Paris.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1985), The Economics of Exporting Arms, Journal of Peace Research, Vol.2 (3).

Smith, R., Fontanel, J. (1987), Capital-Labour substitution in defence provision", in "Defence, Security and Development", (DEGER & WEST, Ed.), Francis Pinter, London, June 1987

Warusfeld, B. (1994), "Industrie, technologie et défense" Publications du Centre de Recherches Droit et Défense de Paris V, La Documentation Française, Paris, 1993